

Jennifer Riffard

Avocat

Description

Depuis près de 10 ans, Jennifer Riffard intervient principalement en droit de la fonction publique, et, plus occasionnellement, en droit social.

Elle accompagne ainsi essentiellement des collectivités publiques (collectivités territoriales, établissements publics, centres hospitaliers), pour les défendre dans les litiges qu'elles rencontrent avec leurs agents, et intervient également auprès de celles-ci en conseil sur de nombreuses problématiques qui doivent être traitées avec attention, sérieux, et diligence, afin de garantir le bon fonctionnement des services.

Jennifer Riffard assiste les collectivités sur des questions qui intéressent les agents collectivement (organisation du temps de travail, refonte du régime indemnitaire, élection des représentants du personnel...), mais également sur des problématiques plus individuelles (gestion des accidents de service et des maladie professionnelles, gestion des situations de harcèlement, mise en œuvre de procédures disciplinaires...).

Plus occasionnellement, Jennifer Riffard assiste des agents de la fonction publique d'Etat, hospitalière, ou territoriale, en précontentieux, ou en contentieux.

Grâce à ses nombreuses expériences, Jennifer Riffard a développé une capacité d'expertise reconnue en droit de la fonction publique.

Elle anime enfin des formations, et rédige des articles dans différentes revues, notamment la Gazette des communes.

Expériences

- Avocat au cabinet d'avocats Itinéraires Avocats (janv. 2011 – mars 2017)
- Avocat au cabinet d'avocats Adamas (depuis avril 2017)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2010)
- Master 2 Marchés publics, délégations de service public, actes, biens et contrats des collectivités publiques – Lyon 3 Jean Moulin
- Master 1 Droit public – Lyon 3 Jean Moulin